

Le pouvoir exécutif a enclenché une surenchère sécuritaire inédite

Par [Laurent MUCCHIELLI, sociologue au CNRS](#) — 23 novembre 2015

Face à des attentats d'une gravité inédite, la réaction politique menace elle aussi de devenir une surenchère sécuritaire inédite. Ce qui serait contestable tant sur le plan de l'efficacité que sur le plan des valeurs.

Plus que jamais la politique est devenue un spectacle, dont les élus et leurs conseillers sont les acteurs et les journalistes les metteurs en scène. Ce qui a changé au fil des dernières décennies, c'est l'accélération du temps. Désormais, une catastrophe se produit un soir à 21h30, la télévision l'annonce quelques dizaines de minutes après et le président de la République se fait filmer pour une première déclaration avant minuit. L'urgence a pourtant un inconvénient majeur : elle enferme et elle épuise dans son traitement, elle donne l'illusion d'avoir répondu à un problème alors que l'on a seulement réagi à chaud, géré plus ou moins bien des émotions. La séquence que nous venons de vivre après les massacres de Paris illustre cette dérive de la façon de faire de la politique de nos jours, d'autant plus que – ne l'oublions pas – les partis politiques sont actuellement en campagne pour les élections régionales, et que certaines personnes le sont aussi, déjà, pour les futures élections présidentielles. Mais l'événement déclencheur étant d'une gravité inédite, la réaction politique menace elle aussi de devenir une surenchère sécuritaire inédite. Et cette surenchère est contestable tant sur le plan de l'efficacité pratique que sur le plan de ces fameuses «valeurs républicaines» dont beaucoup se gargarisent sans savoir de quoi il s'agit.

Sur l'urgence sécuritaire, tout le monde est en réalité à peu près d'accord. Nous faisons bloc derrière nos forces de sécurité pour neutraliser au plus possible les assassins d'aujourd'hui, leurs complices et ceux qui préparent ou qui encouragent déjà les prochains attentats. Privilégier les procédures administratives plutôt que judiciaires permet de gagner du temps ? D'accord, nous acceptons donc l'état d'urgence qui, comme son nom l'indique, doit rester temporaire. Le risque d'attentats existe sur nombre de lieux publics et de rassemblements collectifs ? D'accord, nous acceptons donc de suspendre provisoirement l'exercice de quelques-unes de nos libertés (d'aller et de venir, de manifester, etc.). Ensuite, faut-il assigner à résidence, condamner, bannir, expulser ? Derrière les rodomontades des politiciens, ces questions concernent relativement peu de personnes et sont en réalité surtout juridiques. Dans un Etat de droit comme la France, les marges de manœuvre sont heureusement

bornées par la Constitution. La modifier sous un prétexte sécuritaire (pour créer «un régime civil d'état de crise permettant de mettre en œuvre des mesures exceptionnelles», selon les mots du président de la République) serait créer un très dangereux précédent dont M. Hollande portera – s'il y parvient – la lourde responsabilité historique. La boîte de Pandore étant ouverte, qui la fermera ? Le terrorisme n'étant hélas pas près de disparaître, «si on inscrit dans la Constitution qu'on peut [sous ce prétexte] déroger aux droits fondamentaux, on crée un état d'urgence permanent» (Bastien François, Mediapart, 19 novembre 2015). Quel usage en ferait, demain, un gouvernement de droite extrême et d'extrême droite ?

En vérité, s'il y a une urgence, c'est de garder la tête froide. Les principaux acteurs de la lutte antiterroriste sont les services de renseignement. Or leur efficacité à terme ne dépend pas d'une énième loi sur le renseignement, ni de la durée de l'état d'urgence, ni du renfort des militaires (ce n'est pas Vigipirate qui a empêché des attentats dans les années antérieures), ni de l'armement systématique des policiers municipaux, ni de la possibilité pour les policiers nationaux de conserver sur arme sur eux en dehors du service (au mépris de la prévention du suicide chez les policiers et au mépris de la prévention des bavures, osons le dire). Faire bloc pour neutraliser ceux qui en veulent à notre vie ne nécessite donc pas que l'on cède à une telle surenchère sécuritaire et que l'on s'affranchisse de l'état de droit en multipliant les mesures d'exception et en voulant de surcroît les rendre durables, c'est-à-dire en banalisant l'urgence et l'exception. Malgré ses dénégations, c'est pourtant cette surenchère que le pouvoir actuel a enclenchée de son propre chef.

Dangereuse sur le plan juridique et politique, cette surenchère est de surcroît une défaite sur le plan symbolique. L'on a suffisamment répété ces derniers jours que les terroristes en voulaient à notre mode de vie et, partout dans le pays, la population a réagi de belle manière en montrant à la fois son unité, sa solidarité et sa volonté de résister à cette panique en continuant à vivre sa liberté. Quelle étrange et paradoxale défaite ce serait ainsi que d'offrir aux terroristes le spectacle d'une société en panique totale, qui en viendrait à trahir son amour de la démocratie et ses valeurs de liberté pour régresser vers des formes d'Etat policier. Enfin, pour un pouvoir exécutif qui se dit de gauche, quelle étrange et dramatique défaite intellectuelle et morale c'est, que de reprendre à son compte des propositions qu'hier encore il rejetait comme des idées d'extrême droite. Ce faisant, il pousse de surcroît cette dernière à monter encore d'un cran dans la surenchère. Jusqu'où ?

[Laurent MUCCHIELLI sociologue au CNRS](#)